

Montant des droits d'inscription

Cycle préparatoire (TC)

Formation d'ingénieur sous statut étudiant (FISE)

Formation d'ingénieur sous statut apprenti (FISA)

Master

Année universitaire 2026/2027

Les droits d'inscription sont à verser à l'UTBM

	DROITS DE SCOLARITE TC-FISE : Taux Plein	DROITS DE SCOLARITE MASTER : Taux Plein	DROITS DE SCOLARITE FISA : Taux Plein	DROITS DE SCOLARITE BOURSIERS : Sur présentation de la notification de bourse 2026/2027	DROITS DE SCOLARITE DIFFERENCIES : Etudiants internationaux hors Europe, Québec et Suisse, définis par décret 2019-344 de l'état français
MONTANT	630 €	255 €	0 €	0 €	2 902 € pour une entrée en cycle préparatoire 3 950 € pour une entrée en cycle ingénieur et MASTER

BOURSIERS : les étudiants boursiers qui présentent une notification de bourse lors de l'inscription administrative sont exonérés des droits de scolarité.

DEMANDE DE BOURSE (CROUS) HORS DELAI

Si vous ne pouvez pas justifier de votre statut de boursier au moment de votre inscription, vous devrez régler les droits de scolarité qui vous seront remboursés ultérieurement, sur présentation de votre notification d'attribution de bourse par le CROUS.

Contact : service.etudes@utbm.fr pour le cycle Ingénieur (TC-FISE-FISA)
inscriptions.master@utbm.fr pour le cycle Master